

si justement. » Il but avec excès selon sa coutume, mais dans son état d'exaltation il allait en être la victime. A la grande terreur de ceux qui étaient près de lui, il fut foudroyé d'apoplexie. Il resta deux jours sans parole et sans connaissance, au bout desquels il mourut misérablement.

Comme pour défier Dieu, Kertk fit à ce malheureux de magnifiques funérailles auxquelles assistèrent tous ses soldats ; mais la vengeance de Dieu sembla poursuivre le coupable jusque dans la tombe. Les Sauvages furent son instrument. Indignés de la conduite de ce traître envers le P. de Brébœuf, ils sortirent de terre son cadavre aussitôt après le départ des anglais, et pour accomplir sans le savoir les imprécations du blasphémateur, ils le suspendirent aux arbres de la forêt, et peu après le jetèrent aux chiens, comme une pâture immonde.

Les missionnaires, ramenés par les vaisseaux anglais, furent déposés à Calais à la fin d'octobre 1629.

L'ambassadeur de France en Angleterre, à qui Champlain, dès son arrivée à Londres, présenta ses mémoires et un procès verbal de ce qui s'était passé, lui promit de s'occuper à obtenir la restitution du fort de Québec. L'heure était propice. Richelieu venait de s'emparer du boulevard du calvinisme.

Après un long et pénible siège, La Rochelle avait ouvert ses portes à l'armée royale, le vingt-huit octobre 1628. A peine eut-il écrasé les espérances des révoltés soutenus par l'Angleterre, qu'il songea à renverser les desseins des Anglais contre la colonie de la Nouvelle France, à laquelle il s'intéressait spécialement. De son côté, Champlain, l'âme de la colonie, ne fut pas plutôt arrivé à Paris, qu'il se mit à travailler sans relâche à la faire restituer à la France. Voyant que dans le conseil du roi il y avait à ce sujet de l'hésitation et même un peu d'indifférence, il posa la question du Canada comme une question d'honneur et d'utilité, intéressant à la fois la religion et la patrie. Il plaida si bien sa cause auprès du Cardinal ministre, que celui-ci, convaincu par ses raisons, se mit à l'œuvre avec sa puissante énergie, triompha des lenteurs que depuis deux ans l'Angleterre apportait à la solution de cette affaire. Le traité de Saint-Germain-en-Laye du 29 mars 1632, rendit à la France le Canada.

(A suivre)

L'abbé H. R. CASGRAIN.